

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE GUIMPS**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars à vingt heures trente
en exercice : 11 Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
présents : 9 ordinaire à la mairie de Guimps, sous la présidence de :
Procuration : 0 Madame BAUDOUIN Line, Maire.
votants : 9
Date de convocation :
11/03/2024

Présents 9 : MM. BAUDOUIN Line, BEZIER Marc, BUREAU Jean-Luc, BARATANGE David,
COULLAUD Sylvie, GOIMIER Dominique, JODOR Pascal, PIGEAUD Annick, VASSELIN Yannick.

Absents-excuses 2 : Mme ZAPIRAIN Anaïs et M. BOIZUMEAU Jérémy,

Mme PIGEAUD Annick a été élue secrétaire de séance.

OBJET : CHAUFFAGE LOGEMENT DU PRESBYTERE

Mme le Maire rappelle que nous devons remplacer la chaudière fioul au logement du presbytère.
Des demandes de subvention ont été déposées et l'une d'entre elle reste en attente de réponse.
Une aide au titre du CEE est confirmée pour la somme de 2 500 €.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal s'il accepte le devis de la pompe à chaleur proposé par
l'entreprise EURL Boizumeau Jérémy pour un montant HT de 14 896,27 € soit 15 715,56 € TTC.

Compte tenu de la vétusté de la chaudière fioul, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-
dessus et autorise Mme le Maire à signer tous les documents qui découlent de la présente décision.

Pour copie conforme au registre où sont les signatures.

Le Maire, Line BAUDOUIN